Eysinfos N°74
en direct avec votre commune
Été 2016

FAITES CONNAISSANCE AVEC

Malakoffs d'Eysins, l'histoire continue !

Eysinoises, Eysinois, réjouissons-nous ! L'histoire de la gastronomie vaudoise continue de suivre son cours dans notre sympathique village. Depuis 1904, les Malakoffs d'Eysins font frémir nos papilles et redonnent le sourire à l'occasion de repas entre amis, en famille, ou entre 4 yeux pour un repas romantique.

Après 34 ans de bons et loyaux services, Madame Elisabeth Luder, dit « Babeth » pour les intimes, a remis en janvier de cette année, les clés de l'établissement ainsi que la fameuse recette des Malakoffs à son neveu et à sa femme, Christophe et Ediene Heiniger (appelez-la « Jenny »), habitants d'Eysins eux aussi (le lointain Petit-Eysins).

Ne craignez donc rien pour vos Malakoffs, ils sont entre de bonnes mains ! Elisabeth veille au grain et surveille son neveu de près ! Edouard Luquet (Doudou) continue également de vous préparer de bons petits plats.

Ainsi, c'est avec plaisir que tous les 4 (Christophe & Jenny, Elisabeth, Doudou) nous vous accueillons à l'Ecusson Vaudois, afin de vous faire découvrir ou redécouvrir le véritable Malakoff d'Eysins (au Gruyère d'alpage de M. Mignot à Saint-Georges) ou encore les 2 nouvelles variantes au fromage de chèvre ainsi qu'au fromage de brebis (brebis dans le courant de l'été).

Mais d'où vient le Malakoff ?

Malakoff ? un drôle de nom pour une spécialité de la Côte ! Pour connaitre l'origine de notre fameux beignet, il faut remonter le temps et traverser les frontières.

Durant la guerre de Crimée (1853-1855), de nombreux Suisses combattaient dans les troupes françaises qui se trouvèrent immobilisées devant la ville de Sébastopol, puissamment défendue par l'artillerie lourde du fort Malakoff. Après un siège de 14 mois, Sébastopol tomba, mettant fin à la guerre. Durant le siège, les soldats organisaient des bivouacs au cours desquels ils faisaient frire des tranches de fromage dans une poêle ou autour d'un feu de camp.



A leur retour en Suisse et notamment sur la Côte vaudoise, les vétérans prirent l'habitude de se réunir et de commémorer la prise du fort lors de festivités où l'on faisait à nouveau frire des tranches de fromage accompagnées d'un bon pichet de vin blanc de la région. En souvenir de la prise du fort, on appela ce fameux mets « Malakoff ».

La recette telle que nous la connaissons aujourd'hui, trouve son origine à la Villa Prangins. Entre 1880 et 1891 un jeune couple de Bursins, Jules et Ida Larpin, au service du Prince Jérôme Bonaparte, dit Prince Napoléon, à la villa Prangins. Le Prince Napoléon organisa une réception à laquelle participaient des vétérans de la guerre. À cette occasion et à la demande du Prince qui voulait honorer ses hôtes, Mme Larpin, servit comme entrée une version adaptée de Malakoffs sous forme d'une tranche de gruyère enrobée de pâte à frire et cuite dans du beurre.

À la mort du Prince Napoléon en 1891 et devant le succès de sa recette, elle eut l'idée d'en faire bénéficier ses cousins Alfred et Rose Larpin alors tenancier de l'Auberge d'Eysins. Devenu plat principal de l'auberge, la recette devait être allégée et l'huile de friture remplaça le beurre de cuisson. Cela ne diminua en rien le succès de cette spécialité, qui fut jugée plus digeste et accompagnée de salade, cornichons, petits oignons et moutarde.

L'équipe de votre restaurant, l'Ecusson Vaudois
Christophe, Jenny, Elisabeth, Edouard.
Source : Wikipédia

Projet de l'EVAM d'un foyer pour requérants d'asile

Lors du conseil communal du mois de mars 2016, la Municipalité a annoncé que l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) allait mettre à l'enquête publique un foyer d'accueil pour requérants d'asile et que cette enquête serait précédée d'une séance d'information à la population, en présence notamment du Conseiller d'Etat, M. Philippe Leuba.

Séance d'information

Cette séance et l'enquête publique avaient été prévues avant les vacances scolaires. Le projet ayant pris un peu de retard, il a été convenu avec l'EVAM de reporter le tout après la rentrée scolaire d'août 2016.

La Municipalité

Installation des nouvelles autorités pour la législature 2016-2021

La séance d'assermentation des élus au Législatif et à l'Exécutif s'est déroulée le 24 mai 2016 sous l'égide de Mme Turin, Préfet du district de Nyon, en présence également de Mme Chantal Küpler et M. René Heiniger, les deux municipaux sortants.



Nous leur adressons nos vifs remerciements pour le travail effectué durant toutes ces années au sein de la Municipalité et leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur parcours professionnel et privé.

Ci-dessous, vous trouverez toutes les élections et nominations qui ont eu lieu durant la séance du 24 mai, ainsi que la répartition des dicastères au sein de l'Exécutif.

Bureau du Conseil communal

Président	Jean-Daniel Heiniger	
1er Vice-Président	Cédric Wälti	
2e Vice-Présidente	Leslie Götsch Baumgartner	
Secrétaire	Nelly Meinen	
Scrutatrices	Janine Ruffieux	
	Ruth Krenn	
Suppléantes	Ana Pürro	
	Sonia Mugg	

Commission de gestion

Mesdames	Catherine Guillemot	
	Sylvie Martignier	
Messieurs	Alain Grobéty	
	Mario-Charles Pertusio	
	Jean-Jacques Favre	
	Pierluigi Meregaglia	Suppléant

Commission des finances

Mesdames	Nicole Ortelli	
	Eveline Othenin-Girard	
Messieurs	Christian Arnoux	
	Dragan Milenkovic	
	Thierry Tremblay	
Madame	Ana Pürro	Suppléante

Commission de recours

Messieurs	Paul Müller	
	Mario-Charles Pertusio	
	Stéphane Trezzini	
Madame	Gabriele Samarine	Suppléante

Commission d'urbanisme

Madame	Catherine Guillemot	
Messieurs	Christian Arnoux	
	Jacques Olivier	
	Jean-Pierre Hausammann	
	Cédric Wälti	
Madame	Nelly Ferrara	Suppléante

Commission des travaux

Mesdames	Leslie Götsch-Baumgartner	
	Gabriele Samarine	
Messieurs	Lorenzo Chiriatti	
	Alfred Kohler	
	Stéphane Trezzini	
Madame	Sonia Mugg	Suppléante

Nomination des délégués aux diverses associations :

AEB, Association des Eaux du Boiron

Messieurs	Jean-Claude Farine
	Jacques Olivier
	Jean-Marc Olivier
	Mario-Charles Pertusio
	Patrick Pulver
Mesdames	Kirsten Erb
	Leslie Götsch Baumgartner
	Nicole Ortelli

AEE, Assoc. Enfance Ecole Asse et Boiron

Madame	Gaëlle Miani	
Madame	Sonia Mugg	Suppléante

AIAB, Assoc. intercommunale Asse et Boiron

Monsieur	Jean-Pierre Hausammann
Mesdames	Neide Matos Roethlisberger
	Eveline Othenin-Girard
Suppléants	
Mesdames	Pavla Bortolotti
	Sylvie Martignier
Monsieur	Jacques Olivier

Conseil régional

Monsieur	Mario-Charles Pertusio	
Monsieur	Christian Arnoux	Suppléant

SIECGE, Service intercommunal des eaux de Chéserex, Grens, Eysins

Mesdames	Gabriele Samarine
	Rita Tremblay
	Neide Matos Roethlisberger
	Gaëlle Miani
	Kirsten Erb
	Leslie Götsch Baumgartner
Messieurs	Christian Arnoux
	Dragan Milenkovic
	Alfred Bärtschi
	Jean-Claude Farine
	Jean-Jacques Favre
	Alain Grobéty
	Jacques Olivier
	Jean-Marc Olivier
	Patrick Pulver

LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT

Décisions du Conseil communal, séance du 23 mars 2016

Préavis n°43 de la Municipalité concernant la demande de crédit de Fr. 15'500.- pour l'aménagement des pistes du massif de la Dôle.

Le Conseil communal accepte à la majorité moins deux avis contraires et cinq abstentions le préavis n° 43.

Préavis n°44 de la Municipalité concernant la demande d'un crédit de Fr. 81'621.- pour l'agrandissement de la place de jeux.

Le Conseil communal accepte à l'unanimité le préavis n°44.

Municipalité

Législature 2016 – 2021

Syndic
Georges Rochat, Grand'Rue 34
tél. privé 022 361 30 85, info@eysins.ch
Administration générale, Police des constructions, Urbanisme
Remplaçant: M. Haldimann

Vice-Syndic
Jean-Luc Haldimann, Route du Petit-Eysins 26
tél. privé 022 362 07 91, tél. prof. 079 203 71 70
info@eysins.ch
Service des eaux - évacuation des eaux,Gestion des déchets, Forêts - cours d'eau
Remplaçant: M. Mottaz

Municipal
Franz Kneubühler, Rue de la Dôle 20
tél. prof. 079 379 85 01, info@eysins.ch
Finances, Bâtiments communaux, Police
Remplaçant: M. Sanchez

Municipal
Michel Mottaz, Route d'Arnex 5
tél. privé 022 361 36 86, info@eysins.ch
Ecoles, Petite enfance, Action sociale, Service du feu
Remplaçant: M. Rochat

Municipal
Raoul Sanchez, Rue de l'Eglise 3
tél. privé 022 733 57 18, tél. prof. 079 632 56 11
info@eysins.ch
Routes - transports publics, Voirie - espaces verts, Cimetière
Remplaçant: M. Kneubühler

Le conseil communal en vadrouille

Début février 2016, notre Municipalité a envoyé aux membres du Conseil une invitation pour une sortie hors du commun, dans le but de marquer la fin de la législature 2011 – 2016.

Elle consistait à passer une soirée au château de Prangins, en compagnie de Madame la Baronne Guiguer.

Après cette visite fort intéressante et commentée, nous nous rendîmes au restaurant du dit château ou un apéritif nous fut servi, suivi d'un délicieux souper, dont vous pouvez trouver ci-dessous la composition:

Salade de fenouil croquant mariné
et truite fumée de l'Isle à la livèche
Caille désossée farcie aux raisins
Sauce au poivre du Sichuan
Mousseline de pomme de terre et panais
Légumes du château
Strudel aux pommes et glace vanille

Ce fut une soirée conviviale et fort réussie.
Un grand merci aux membres de la Municipalité pour cette invitation.

Un membre du conseil

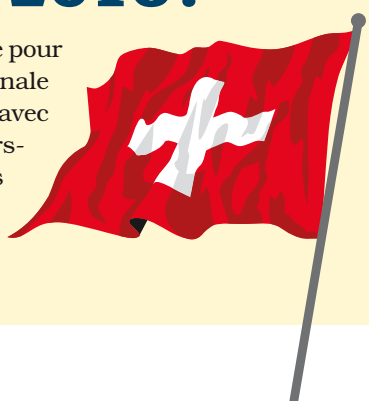





ANNONCE

Fête nationale le 31 juillet 2016!

N'oubliez pas de réserver la date pour notre traditionnelle Fête nationale qui cette année sera organisée avec l'Amicale des anciens Sapeurs-Pompiers d'Eysins. Les détails vous parviendront ultérieurement par le biais d'un tout-ménage.



AMICUS

Informations pour les possesseurs des chiens



La banque de données moderne pour l'enregistrement des chiens en Suisse

Obligation de notification

Vous et votre chiens êtes maintenant enregistrés chez AMICUS. Vous êtes en tant que détenteur responsable de notifier les événements suivants auprès de AMICUS :

- le changement de détenteur, cela signifie la cession et la prise en charge du chien
- l'exportation du chien à l'étranger
- le décès du chien

Fonctions d'utilisation supplémentaires

Vous voyez votre propre profil et le détail de l'animal.

Vous gérez l'adresse E-Mail, le numéro de téléphone, la langue et le type d'utilisation.

Vous pouvez indiquer l'adresse de vos vacances, enregistrer le commencement de la formation pour chien de protection et commander la PetCard (attestation pour chiens).



Vous avez des questions ?

Veuillez vous adresser au Helpdesk d' AMICUS !

Tél: 0848 777 100
E-Mail: info@amicus.ch
Login: www.amicus.ch

AMICUS

© 2016 identitas
Identitas SA, Stauffacherstrasse 130A, 3014 Bern

Nouvelles dispositions – nouveau système

En raison de différentes adaptations de la législation Suisse, (TSV 916.401, Art 16-18), un remplacement de la banque de données des chiens existante était nécessaire et elle a été décidée par les cantons.

AMICUS – la nouvelle banque de données des chiens de la Suisse

Dans le cadre d'un partenariat public-privé, l'entreprise Identitas SA exploite à partir du 1er janvier 2016 la nouvelle banque de données des chiens de AMICUS. Les données des chiens et les données des adresses des détenteurs de chiens de ANIS seront reprises dans ANIS par AMICUS à partir du 31 décembre 2015.

AMICUS

Responsabilités

Pour l'amélioration de la qualité des données, les communes ont un rôle central lors de l'enregistrement initial des détenteurs de chiens et lors de l'enregistrement de leurs changements d'adresses. Les vétérinaires pratiquants sont responsables de l'enregistrement de leurs chiens, eux-mêmes ont accès à leurs données et à celles de leurs chiens sur www.amicus.ch.

Vos données

Si vous avez déjà un chien, vous pouvez alors vous connecter à AMICUS sur www.amicus.ch avec les données de connexion de ANIS. Vous avez accès à vos données et vous pouvez ainsi remplir vos obligations de notifications et effectuer en ligne par ex. un changement de détenteur.

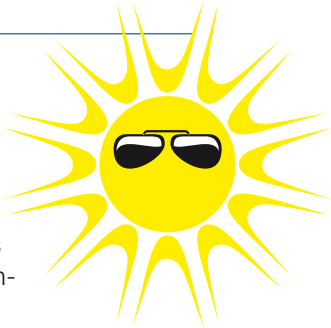
Votre premier chien

Vous possédez nouvellement un chien ? Alors faites-vous enregistrer par votre commune en tant que détenteur de chiens sur AMICUS. Vos données d'utilisation et votre mot de passe vous seront ensuite envoyés par la poste. Vous pouvez ensuite vous connecter à AMICUS sur www.amicus.ch.

L'implantation de la puce électronique et l'enregistrement

Si votre chien n'est pas encore enregistré sur AMICUS, allez chez le vétérinaire et prenez absolument avec vous votre id personnel de AMICUS. Le vétérinaire implante à votre chien une puce électronique et enregistre l'animal auprès de AMICUS. Pour un chien importé, il contrôle la puce électronique existante et l'enregistre comme importation.

L'été arrive... Attention Canicule !



Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou semaines. En Suisse, un avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsque l'on prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, qui correspond à des températures diurnes supérieures à 33°-34°C.

La canicule est susceptible d'entraîner des graves conséquences sur la santé (coups de chaleur, déshydratations, hyperthermies, maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire) y compris la mort, en particulier chez les personnes vulnérampris la mort, en particulier chez les personnes vbles (personnes âgées, enfants, malades chroniques). Un taux d'ozone et des températures nocturnes supérieures à 21°C constituent des facteurs aggravants. La modies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire) y compris la mort, en particulier chez les personnes vulnérables (personnpérieures à 21°C constituent des facteurs aggravants. La modies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire) y compris la mort, en particulier chez les personnes vulnérables (personnes âgées, enfants, malades chroniques). Un taux d'ozone et des températures nocturnes supérieures à 21°C constituent des facteurs aggravants. La mortalité en cas de canicule commence à augmenter au début de la vague de chaleur, pour atteindre son comble dans les 72 heures (3 jours) après le premier pic de température.

Conseils en cas de grandes chaleurs

1. Se reposer, rester au frais
- Rester chez soi, réduire l'activité physique

2. Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir
- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

3. Boire régulièrement, manger léger
- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait se trouver isolé et peut-être en situation de détresse, ou si vous-même avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter l'administration communale.

Espace prévention La Côte Nyon-Morges

Les beaux jours, souvent synonyme de consommation d'alcool pour les ados

Espace Prévention La Côte est mandaté par le Canton et les communes de La Côte, pour la prévention des dépendances et des comportements à risque auprès des 12-25 ans.

L'équipe de Travailleurs sociaux de proximité (TSP) est renforcée en été par de jeunes acteurs de prévention, formés par leurs pairs. Ils se rendent dans les fêtes dédiées à la jeunesse ou les rencontres improvisées, comme les fêtes de promotion ou au bord du lac. Ils distribuent des bouteilles d'eau munies de messages de prévention et discutent des consommations et des risques avec les jeunes. Ils peuvent les aider en cas de difficultés, voire appeler les services d'urgences en cas de besoin.

Les parents, partenaires de prévention

Les parents peuvent être partenaires en prévention. Les ados ont besoin de prendre leur autonomie tout en préservant le lien avec leurs parents. Ils attendent un positionnement ferme, bienveillant et non permissif, mais aussi une attitude ouverte au dialogue.

Il est recommandé : de parler avec les ados des risques immédiats et de leur prévention (intoxication, coma éthylique, violence, relations sexuelles non désirées et/ou non protégées), de se mettre d'accord sur comment réagir et qui appeler en cas de problème - parents, police, ambulance, etc.-, et surtout rappeler de ne jamais laisser un(e) ami(e) seule(e) s'il (elle) n'est pas bien.

Nous constatons, sur le terrain, qu'il y a beaucoup moins de problèmes de surconsommation lorsque les parents vont eux-mêmes rechercher les jeunes à une heure convenue. C'est aussi une garantie de garder un bon souvenir de la fête !

Si vous avez des soucis ou des questions par rapport à ces recommandations, n'hésitez pas à nous contacter !

Renseignements :
Espace Prévention La Côte
Travailleurs sociaux de proximité
Districts de Nyon : 079 559 07 74



8e édition de La fête d'Eysins et des Autres



Pour sa 8e édition, « La fête d'Eysins et des Autres » aura lieu le 24 septembre 2016, avec son concours de machines roulantes non-motorisées et son marché d'automne.



Marché d'automne

Pour tous ceux qui seraient intéressés à tenir un stand de bricolage, produits du terroir, fleurs, représenter une cause humanitaire ou autre, vous pouvez vous inscrire d'ici au 12 septembre 2016 au moyen du bulletin ci-dessous.

Artisans, créateurs, nous somme prêt à vous accueillir !

Patente :
artisans 30.- / boissons-nourriture 50.- / enfants et humanitaires 10.-



Concours de machines roulantes non-motorisées

Présentez cette année à nouveau vos créations. Nous vous rappelons que la course est ouverte aux enfants de 7 à 77 ans. Si le défi vous séduit retournez-nous le coupon réponse ci-dessous.

Aventuriers et créateurs, à vos marques, prêt, …

C. Hirschi pour le comité d'organisation





Inscription à nous transmettre d'ici au 12 septembre 2016

- par courrier à : Corinne Hirschi, Grand-Rue 30, 1262 Eysins
- ou par e-mail à : fetedeysins@outlook.com

A réception de votre inscription, nous vous enverrons les conditions de participation.





Le 24 septembre 2016, je participerai (veuillez cocher la ou les cases) :

❑ au concours de machines roulantes non motorisées

Nom de l'équipe ou de la machine roulante :

❑ au marché d'automne

Je tiendrai un stand de :

Prise électrique : ❑ oui ❑ non - Dimension du stand : X (table non fournie)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

Petit rappel de la Police des constructions

Si vous désirez

- transformer votre habitation,
- ajouter une fenêtre ou un velux,
- changer de chauffage,
- créer une place de parc,
- poser un cabanon de jardin,
- construire une piscine ou un jacuzzi,
- construire un mur,
- modifier le terrain,
- abattre un arbre, etc…,

contactez-nous !

Tout changement, même mineur **doit être annoncé à la Municipalité.** Nous vous indiquerons volontiers comment procéder.



En outre, pour des bâtiments construits avant 1991, toute transformation doit faire l'objet d'un diagnostic amiante (article 103a de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions).

Triathlon de Nyon



Le 28e Triathlon de Nyon, qui aura lieu du 5 au 7 août 2016, est le plus grand évènement sportif de la région ainsi que le plus grand triathlon de Suisse avec plus de 2'200 participants chaque année. L'édition 2016 sera marquée par l'accueil du 13ème Championnat du Monde Universitaire FISU, dont les épreuves seront organisées en sus des courses populaires habituelles. C'est en novembre 2013 que le Comité d'organisation s'est vu attribué cet évènement de taille qui accueillera des délégations d'athlètes venus du monde entier. Ce tout premier championnat du monde jamais organisé à Nyon, tous sports confondus, sera l'occasion d'organiser une fête du Triathlon dans le cadre de laquelle diverses animations seront organisées, ainsi qu'une cérémonie d'ouverture sur l'Esplanade des Marronniers le vendredi, et une cérémonie de clôture à Rive le dimanche. C'est également l'opportunité de mettre en avant la région auprès d'athlètes et spectateurs venus de toute la Suisse, ainsi qu'auprès d'une trentaine de délégations internationales. Finalement, c'est l'occasion d'impliquer les citoyens du District de Nyon qui souhaitent profiter du spectacle et des animations ou qui sont intéressés à contribuer au succès de cet évènement en étant bénévoles.

Le Triathlon de Nyon mobilise plus de 700 bénévoles, sans qui rien ne serait possible. Venez profiter de la bonne ambiance, ainsi que des points accumulés selon le nombre d'heure d'engagement sur la plateforme Swiss Volunteers avec laquelle nous gérons nos bénévoles. Cette année sera également l'occasion de rencontrer des athlètes venus du monde entier. De nombreux postes sont disponibles en fonction de vos envies et de vos disponibilités, nous comptons sur vous et vos connaissances ! Vous pouvez nous contacter à ce sujet via mail : benevoles@trinyon.ch.

Cet évènement de taille ne vient pas sans contraintes. En effet, certaines communes sont concernées par des déviations routières dont les détails sont précisés dans les tous-ménages qui seront distribués quelques semaines avant. Pour les habitués du Triathlon de Nyon, il est à noter que le programme a été adapté pour l'accueil du Championnat du Monde et diffère quelque peu des autres années. Par ailleurs, une légère modification du parcours vélo a aussi été apportée à la hauteur d'Eysins.

Vous trouverez plus d'informations sur ces changements, ainsi que sur le Championnat du Monde Universitaire sur le site du Triathlon de Nyon (www.trinyon.ch). Le Comité d'organisation sera également présent au Marché de Nyon pour répondre à toutes vos questions ainsi que vous proposez quelques animations : le 28 mai, 18 juin et 16 juillet. Vous pouvez aussi nous contacter par mail : info@trinyon.ch ou sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et Youtube).

Au plaisir de vous retrouver à Nyon pour cette édition qui se promet d'être riche en spectacle !

PUBLICITÉ

Fête de la Vigne

La prochaine édition de la Fête de la Vigne se déroulera du

30 septembre au 1er octobre 2016

sur la Place du Château à Nyon.

Pour l'année prochaine, vous pouvez d'ores et déjà noter ce rendez-vous traditionnel qui aura lieu les 29 et 30 septembre 2017.



BONHEUR ET TRISTESSE

Ils sont nés

James SHAW	né le 4 février 2016
Diogo AZEVEDO DIAS	né le 16 mars 2016
Ghali ZRIKEM	né le 19 avril 2016
Serena SOUSA	née le 23 avril 2016

Ils se sont mariés

Mme Mia ANTUNOVIC & M. Riccardo PIANETI	le 4 mars 2016
Mme Sonia CORTEZ MEDINA & M. Vincenzo MOTTA	le 17 mars 2016
Mme Isabelle GUIGNET & M. Bernard BURRI	le 24 mai 2016
Mme Valentina BELLONE & M. Maarten SUNIER	le 30 mai 2016

Ils ont fêté

85 ans

Mme Helene de BOER	le 5 juin 2016

Soirée déguisée

Le 23 avril dernier, la Société de Développement a eu le plaisir d'organiser une soirée sur le thème des déguisements. C'est un total de 86 personnes qui nous ont fait le plaisir de venir passer une belle soirée en famille.

DJ Sancho, en faisant chauffer ses platines, a enflammé la piste de danse jusqu'aux petites heures du matin. Les costumes en étaient tout émoustillés !

Merci à toutes et à tous pour les déguisements dont vous nous avez fait le plaisir de porter pour cette soirée !

Le nouveau comité

Neide, Dulce, Rita, Claudio, Joëlle, Corinne, Corinne
(dans l'ordre par rapport à la photo)



Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc.:
Commune d'Eysins 1262 Eysins
Tél. 022 361 34 95 • info@eysins.ch • www.eysins.ch

Cultes dans la paroisse de la Dôle

Juillet à août 2016

03.07.16	10h à Gingins
10.07.16	**10h à Eysins**
17.07.16	10h à Crassier
24.07.16	10h à Signy
07.08.16	10h à Gingins
14.08.16	**10h à Eysins**
21.08.16	10h à Crassier
28.08.16	10h à Signy

Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.

Les personnes qui désirent une visite ou la saint-cène à domicile, veuillez contacter le pasteur:

M. Christian Heyraud,
rue de l'Eglise 16, 1276 Gingins
Tél prof: 021 331 56 29
Natel: 079 827 67 29
christian.heyraud@eerv.ch

Plus d'infos, consultez le site internet:
www.ladole.eerv.ch



Imprimé sur papier 100% recyclé

ANNONCE

Fermeture de la piscine

La Piscine de Chéserex sera fermée pour nettoyage
du 04 juillet au 13 juillet 2016

